

**PLAN
REGLEMENTAIRE
A24**
Zonage et dispositifs pré-opérationnels
EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE
SAMER

DOULOÛNE-SAMER ARRET DE PROJET : le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
Développement (seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code
Côte d'Opale de l'Urbanisme)
APPROBATION : le 14 novembre 2019

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



Information :
En plus des dispositions représentées au lan réglementaire A, il est nécessaire de
consulter les plans réglementaires B et C. Notamment, la commune se situe dans
le périmètre du PPRI de la Liane approuvé en 2004. Une révision du PPRI est en
cours d'élaboration, dont les alics sont représentés sur le plan C.

Légende

ZONAGE (art.L151-9 du CU)

- Zones urbaines
- Zones à urbaniser
- Zones naturelles et forestières
- Zones agricoles

EMPLACEMENT RESERVE

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics,
aux installations d'intérêt général et aux espaces verts
(art.L151-41 du CU), ou en vue de la réalisation de
programme de logements (art. L123-2 b) du CU)

SITE PROJET

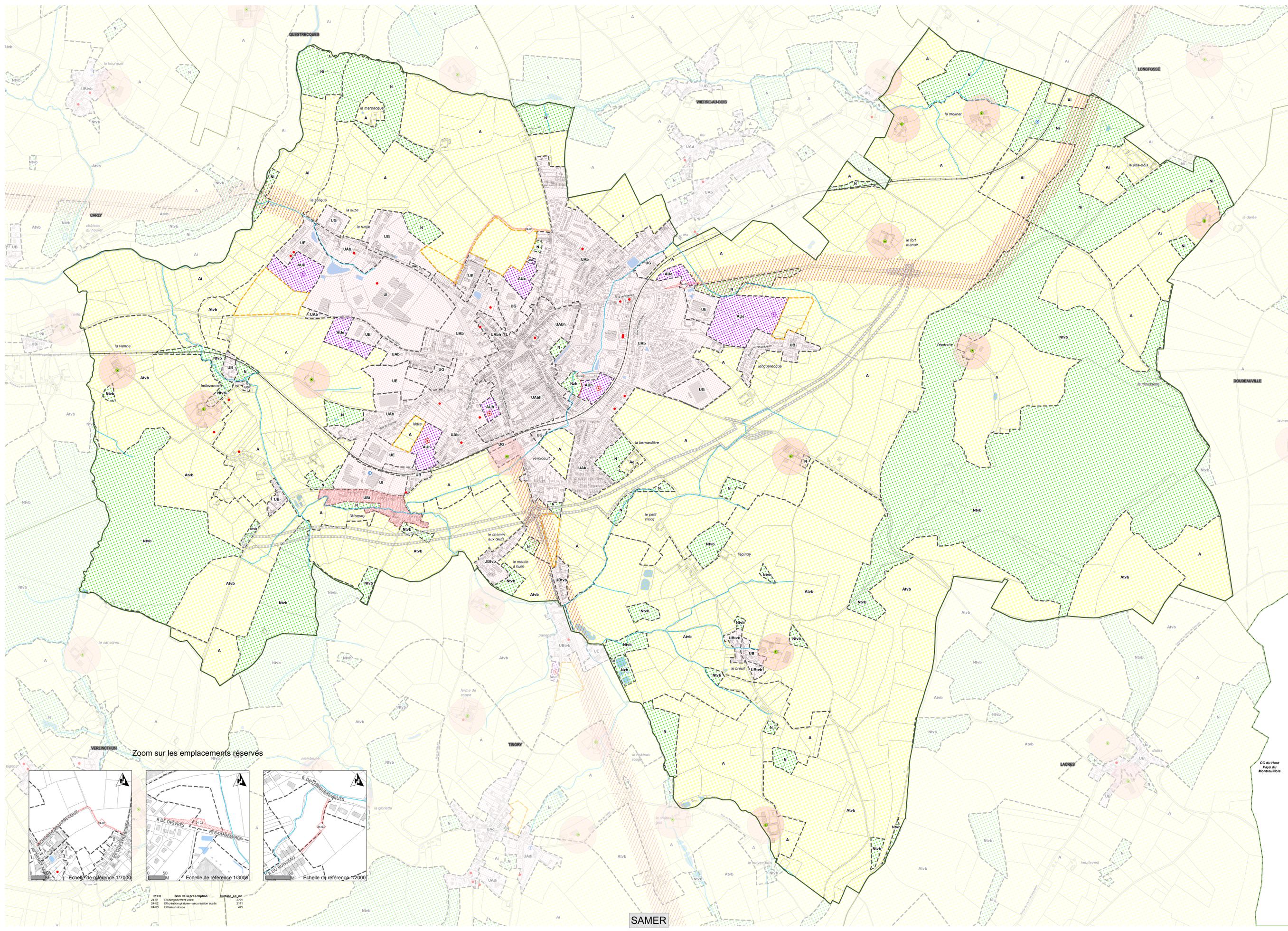
- Economique (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
- Habitat (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
- Zone Potentielle de Développement Futur

AUTRES PRESCRIPTIONS

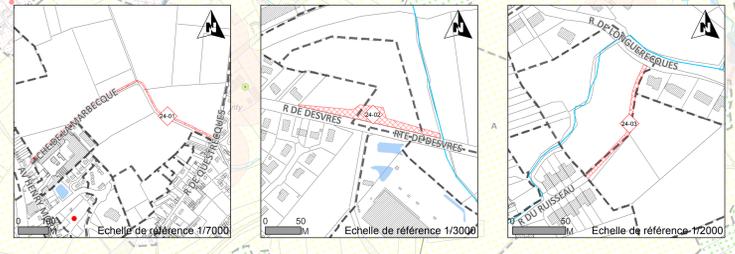
- Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...) ou non aedificandi
- Espace inconstructible et limite d'implantation des constructions en application des dispositions de l'article L. 111-6 du CU

HABILITAGE CADASTRE / FOND DE PLAN

- Bâti ou groupe de bâtis ajouté au cadastre
- Exploitation
- Périmètre 100 m exploitation agricole
- Captage
- Surface en eau
- Cours d'eau (rivière, fleuve)
- Déviation routière (projet)
- Voie ferrée
- Bâtiment
- Cimetière
- Equipement sportif
- Parcellaire
- Limite de commune



Zoom sur les emplacements réservés



N° BR	Nom de la prescription	Surface en m²
24-01	ER emplacement voies	3793
24-02	ER création gabarie - sécurisation accès	2173
24-03	ER sécurisation	420